



Expertise en Écotoxicologie

SGS France – Laboratoire de Rouen

Depuis plus de 25 ans, le laboratoire SGS de Rouen est un partenaire de confiance pour les études d'écotoxicologie et de biodégradabilité, appliquées à une large gamme de matrices environnementales telles que les eaux usées industrielles, les déchets, les sédiments et les sols contaminés.

Nos services soutiennent également l'évaluation de substances chimiques – qu'il s'agisse de matières premières, de composés innovants en R&D, ou de substances soumises à un étiquetage ou à un enregistrement environnemental (CLP/REACH). Notre expertise couvre un large éventail de substances spécifiques et/ou difficiles à tester, incluant les composés peu solubles dans l'eau, très volatils et/ou colorés.

DOMAINES D'INTERVENTION :

OBJECTIFS / CADRES RÉGLEMENTAIRES

Échantillon environnemental	Qualité des effluents et impact potentiel sur le milieu récepteur – <i>Toxicité aiguë ou chronique, Carbone Organique Dissous biodégradable</i>
	Suivi des rejets d'eaux usées industrielles (IED - BREF CWW - BREF TXT)
	Qualité des sédiments/sols – <i>Ex. critère HP14 sur sédiments (protocole MEEDDM), toxicité aiguë/chronique sur plantes ou vers de terre, tests sur Chironomus, etc.</i>
	Qualité des produits fertilisants et du compost
	Classification des déchets – <i>Critère HP14 (Guide Ineris - 227377 - 2711251 - v2.0)</i>
	Classification ADR
	Eaux de mer, sédiments marins ou impact sur l'environnement marin – <i>Ex. test de toxicité embryo-larvaire sur bivalves, test de toxicité aiguë sur amphipodes, etc.</i>
	Impact sur les systèmes de traitement des eaux usées – <i>Inhibition de la respiration et de la nitrification</i>
Substance / produit d'essai	Évaluation des substances selon la réglementation REACH
	Réglementation GHS (Système Général Harmonisé) et CLP (1272/2008/CE)
	Règlement sur les produits phytopharmaceutiques (1107/2009/CE)
	Règlement sur les produits biocides (Règlement (UE) n° 528/2012)
	Convention OSPAR pour la notification des produits chimiques offshore (HOCNF) – <i>Tests d'écotoxicité sur organismes marins</i>
	Règlement détergents (648/2004/CE)
	Écolabels européens pour les détergents / Norme NF Environnement – <i>Évaluation d'une matière première, d'un parfum ou d'un colorant destiné à une formulation</i>
	Évaluation des Risques Environnementaux (ERA) des médicaments à usage humain – Phase II
	Règlement UE 2023/2055 sur les microplastiques – <i>Tests de biodégradabilité</i>

ESSAIS D'ÉCOTOXICITÉ ET DE BIODÉGRADABILITÉ

TYPE D'ÉTUDE	DOCUMENT / MÉTHODE DE RÉFÉRENCE
Effets sur les organismes aquatiques <u>En eau douce :</u> Toxicité aiguë ou chronique sur les daphnies Toxicité aiguë ou chronique sur les poissons Inhibition de la croissance des algues et des lentilles d'eau Inhibition de la respiration des boues activées Test EASZY (détection de substances actives endocriniennes) Toxicité chronique sur <i>Ceriodaphnia dubia</i> en 7 jours Microtox® (inhibition de la luminescence de <i>Aliivibrio fischeri</i>) Toxicité aiguë ou chronique sur rotifère (<i>Brachionus calyciflorus</i>) <u>En milieu marin :</u> Algues (<i>Phaeodactylum tricornutum</i>) : test d'inhibition de la croissance Huîtres (<i>Crassostrea gigas</i>) : test d'embryotoxicité Copépodes (<i>Acartia tonsa</i>) : test de toxicité létale aiguë Test des premiers stades de vie du copépode calanoïde Amphipodes (<i>Corophium sp.</i>) : test de toxicité aiguë en sédiment-eau Poissons : test de toxicité aiguë (<i>Scophthalmus maximus</i> , <i>Dicentrarchus labrax</i>)	OCDE 202 / ISO 6341 et OCDE 211 / ISO 10706 OCDE 203 / ISO 7346, OCDE 210, OCDE 212, OCDE 215 et OCDE 236 OCDE 201 / ISO 8692 et OCDE 221 / ISO 20079 OCDE 209 / ISO 8192 OCDE 250 ISO 20665 ISO 11348-3 ToxKits® / ISO 20666 ISO 10253 ISO 17244 / EPA-850-1055 ISO 14669 ISO 16778 ISO 16712 / OSPAR OSPARCOM selon OCDE 203
Effets sur les plantes non ciblées et les vers de terre Test sur plantes terrestres : germination, croissance des plantules, vigueur végétative Toxicité aiguë ou chronique sur ver de terre (<i>Eisenia fetida</i>) Effets sur les organismes du sol (<i>collémbolés ; acariens prédateurs</i>) Effets sur les pollinisateurs et autres arthropodes Microorganismes du sol : test de transformation de l'azote Champignons mycorhiziens, test de germination des spores (<i>Funneliformis Mosseae</i>) Effets secondaires des produits phytopharmaceutiques sur les arthropodes non ciblés en plein champ	OCDE 208 / ISO 11269, OCDE 227 OCDE 207 / ISO 11268-1 et OCDE 222 / ISO 11268-2 OCDE 232 et 226 e.g. OCDE 213, 214, 237, 239, 245, 246, 247, 332, IOBC / WPRS 2000 OCDE 216 ISO 10832
Tests de biodégradabilité : Biodégradabilité facile Biodégradabilité intrinsèque Biodégradabilité en eau de mer Biodégradabilité des substances organiques dans le sol Biodégradabilité anaérobie dans les boues digérées Biodégradabilité aérobie ultime des plastiques	OCDE 301A / ISO 7827, OCDE 301D / ISO 10707, OCDE 301E / ISO 7827 et OCDE 301F / ISO 9408 OCDE 302B / ISO 9888 OCDE 306 / ISO 16221 ISO 11266 OCDE 311 / ISO 11734 ISO 14851 / ISO 17556 / ISO 18830

D'autres essais d'écotoxicité et études personnalisées peuvent être réalisés sur demande.

Pour les études BPL, ou lorsque nécessaire, un suivi analytique des solutions d'exposition issues des tests d'écotoxicité est effectué sur site, incluant la mise en œuvre en amont et la validation de méthodes analytiques spécifiques, conformément au document-guide SANTE/2020/12830.

Un suivi analytique non spécifique – tel que la détermination du carbone organique – est également possible. Si votre projet nécessite des études complémentaires ou d'autres types d'analyses (ex. **essais physico-chimiques, études toxicologiques, etc.**), nous pouvons vous proposer une offre globale, grâce à l'expertise du réseau mondial de laboratoires SGS.

ACCRÉDITATION ET RECONNAISSANCE

ISO 17025 Accréditation COFRAC (N° 1-6464, portée disponible sur www.cofrac.fr) : LAB GTA 23 « Analyses microbiologiques des eaux »	Reconnaissance BPL (Bonnes Pratiques de Laboratoire) – Domaines de compétence : BPL 1 : Essais physico-chimiques BPL 4 : Études écotoxicologiques sur les organismes aquatiques et terrestres BPL 5 : Études portant sur le comportement dans l'eau, dans le sol et dans l'air ; bioaccumulation BPL 6 : Études portant sur les résidus BPL 8 : Méthodes de chimie analytique et cliniques
---	--

CONTACT

SGS France - Laboratoire de Rouen
 t. +33 (0) 2 35 07 91 40
sgsfrance.labrouen@sgs.com
sgs.com/fr-fr

SGS

When you need to be sure